



La décision de l'Inspection académique à l'encontre de notre collègue Gilles Lehman est inadmissible et disproportionnée. L'administration a agi comme si ce maître était dangereux pour ses élèves.

De nombreux collègues sont choqués par cette sanction...

Cette sanction a été prononcée pour la seule raison que cet enseignant a refusé d'appliquer le protocole de l'évaluation CM2. Cette évaluation est contestée depuis l'année dernière : certains refusant déjà de la faire passer, d'autres ne faisant passer que les exercices portant sur des notions déjà travaillées. Une analyse de cette passation demandée par le Ministre avait même reconnu qu'un pourcentage important de résultats n'étaient pas remontés, que certains étaient faussés ou pas interprétables.

Même si quelques aménagements ont été apportés par le ministère, l'évaluation a tout de même été maintenue cette année malgré les demandes réitérées de l'ensemble des syndicats de suspendre le processus pour une nécessaire remise à plat.

- Comment peut-on demander d'évaluer des élèves sur des notions qu'ils n'ont pas encore travaillées en classe, et pour cause, l'année scolaire se terminant début juillet, et non pas mi janvier ?
- En quoi des évaluations dont la seule notation est : « sait/ne sait pas/ absence de réponse » peuvent-elles permettre aux enseignants d'aider les élèves ? Ce devrait pourtant être l'objectif d'évaluations en cours d'année.

C'est la raison pour laquelle le SNUipp-FSU a demandé aux collègues de CM2 de :

- Ne pas faire passer d'exercices correspondant à des notions non étudiées depuis le début de l'année ;
- Ne rendre compte des résultats des évaluations qu'aux élèves et aux parents de la classe concernée ;
- Transmettre les résultats à l'administration de façon anonymée.

D'autre part même si le Snuipp-FSU a obtenu (pour l'instant !) que les résultats ne soient pas publiés par école, ce genre d'évaluation ne peut que nous inquiéter au moment où apparaissent dans l'éducation nationale des techniques managériales de pilotage par les résultats.

Enfin nous souhaitons manifester notre très grande indignation face aux dérives autoritaristes de l'Inspection ; c'est un nouveau pas vers l'arbitraire qui a été franchi ici.

Qu'attend-on de nous : que nous soyons uniquement des fonctionnaires soumis à l'obéissance passive ou bien que nous nous comportions en éducateurs responsables ?

C'est pourquoi :

- nous demandons une nouvelle fois que le processus d'évaluation soit mis à plat et repensé **avec** la profession.
- Et tant que cela n'aura pas été fait nous demandons à ce qu'aucun collègue ne soit sanctionné pour le non respect du protocole de passation des évaluations.

Nom

Prénom

Signature